CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Partenaires pour la santé mentale

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Santé

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Partenaires pour la santé mentale demande au gouvernement fédéral d'investir 100 millions de dollars sur 4 ans dans un nouveau fonds national de prévention du suicide chez les jeunes (le « fonds »). Ce fonds fournira l'équivalent, dollar pour dollar, aux gouvernements provinciaux et territoriaux ou aux organismes sans but lucratif afin de créer et d'appuyer des programmes et des initiatives de prévention du suicide partout au pays.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Tous les jeunes bénéficient des investissements destinés à la prévention du suicide, plus particulièrement ceux aux prises avec la dépression, des troubles de l'humeur, une maladie mentale ou ceux qui ont déjà eu des comportements suicidaires. Les populations particulièrement vulnérables, comme les Autochtones ainsi que les GLBT (gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres), en bénéficieraient.

De plus, la diminution du taux de suicide sera également profitable pour les parents, les frères et soeurs, les grands-parents, les amis, les collègues et les enseignants d'un être cher; soit ceux qui souffrent énormément à la suite d'un décès.

Les programmes communautaires de prévention du suicide financés s'étendront dans l'ensemble du pays, à l'échelle locale, régionale, provinciale et territoriale.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les jeunes en bonne santé mentale sont plus susceptibles de bien réussir à l'école et profiteront ultérieurement de meilleures perspectives de carrière. Ceux qui se suicident privent la société de la contribution qu'ils auraient apportée.

Grâce aux investissements dans le domaine de prévention du suicide, les jeunes disposent des outils nécessaires pour devenir des membres de la population active résistants et pleinement productifs, et ils contribuent à la croissance économique et à la prospérité du Canada.

Comme le coût d'un suicide est estimé à 850 000 $, les économies attribuables à la diminution du nombre de suicides auraient une incidence positive sur notre système de soins de santé qui est déjà surchargé.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Au Canada, chez les enfants et les jeunes, une personne sur six aura un problème de santé mentale entraînant des répercussions sur sa capacité à fonctionner à l'école, à la maison ou dans la collectivité. Nous savons également que 70 % des troubles mentaux apparaissent avant 25 ans et qu'il s'agit de la maladie la plus fréquente chez les adolescents. Malheureusement, au moins 3 enfants ou jeunes sur 5 aux prises avec des problèmes de santé mentale ne reçoivent pas de services de santé mentale, ce qui représente quelque 1,6 million d'enfants et de jeunes au Canada.

Le manque de soutien destiné aux enfants et aux jeunes présentant des besoins en matière de santé mentale a un coût terrible et tragique. Le suicide est la deuxième cause de décès chez la population de 10 à 24 ans et la principale cause de décès chez les enfants et les adolescents des Premières Nations de 10 à 19 ans. Près du quart des décès dans ce groupe d'âge est attribuable au suicide chaque année. La présence d'un trouble de santé mentale non soigné est l'un des principaux facteurs de risque du suicide, et il en est ainsi dans 90 % des suicides chez les adolescents.

Toute la société assume le fardeau économique du suicide. Bien qu'il existe des estimations du coût du suicide, il importe de souligner que ces estimations ne tiennent pas compte des nombreux autres coûts du suicide, et plus important encore, que ces coûts sont dérisoires comparativement aux prix que doivent payer tous ceux qui perdent un être cher par le suicide. Il est impossible de mesurer le coût humain qu'entraîne le suicide d'un jeune ainsi que toutes les répercussions de ces suicides dans les familles, les écoles et les collectivités en entier.

Bien qu'il soit difficile d'estimer précisément le coût des suicides et des comportements suicidaires, de grands spécialistes canadiens ont compilé les statistiques suivantes.

Chaque année, 3 750 Canadiens se suicident, ce qui représente en moyenne 10 suicides par jour. Selon une étude canadienne, les coûts directs et indirects moyens d'un suicide sont estimés à 850 000 $, ce qui signifie que le coût annuel du suicide au Canada se chiffre au moins à 3 187 500 000 $; un nombre renversant.

Pour chaque suicide, on dénombre pas moins de 100 tentatives de suicide. Selon les estimations, chaque tentative de suicide coûte de 33 000 $ à 308 000 $ selon les services hospitaliers nécessaires, la réadaptation, le dérangement de la famille et le soutien nécessaire à la suite de la tentative. On estime que le coût annuel des tentatives de suicide au Canada se situe entre 3 et 30 millions de dollars.

L'investissement dans la prévention du suicide doit être une priorité importante pour notre pays. Des évaluations économiques réalisées donnent des arguments solides en faveur de ces interventions. Une diminution du taux de suicide de seulement 10 % pourrait entraîner des économies annuelles de plus de 300 millions de dollars. Il serait possible de profiter des avantages de cet investissement immédiatement et tout au long des activités de prévention du suicide rendues possibles grâce au fonds.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.